Ministère de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle, énergétique et numérique
Ministère de la santé, des familles, de l'autonomie et des personnes handicapées
Ministère de l'action et des comptes publics

Arrêté du 18 novembre 2026 portant nomination du déontologue du Comité économique des produits de santé mentionné à l'article L. 162-17-3 du code de la sécurité sociale

NOR : SFHS2630462A

Le ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle, énergétique et numérique, la ministre de la santé, des familles, de l'autonomie et des personnes handicapées et le ministre de l'action et des comptes publics,

Vu le code de la santé publique, notamment ses articles L. 1451-4 et R. 1451-10 ;

Vu le code de la sécurité sociale, notamment son article L. 162-17-3,

Arrêtent :

Article 1er

Monsieur Sylvain HUMBERT, maître des requêtes au Conseil d'État, est nommé déontologue du Comité économique des produits de santé, en tant que personnalité extérieure, conformément à l'article R. 1451-10 du code de la santé publique, pour une période de trois ans.

Article 2

Le ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle, énergétique et numérique, la ministre de la santé, des familles, de l'autonomie et des personnes handicapées et le ministre de l'action et des comptes publics sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel Santé - Protection sociale - Solidarités.

Fait le 18 novembre 2026.

Le ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle, énergétique et numérique,
Roland LESCURE

La ministre de la santé, des familles, de l'autonomie et des personnes handicapées,
Stéphanie RIST

Le ministre de l'action et des comptes publics,
David AMIEL